

Compte-rendu réunion du CA du 06 juin 2011

Présent : Claude L'Hermitte, Dominique Berger, Marcel Candau, Monique Berger, Thibault Acton

Absent : Vincent Rivière, Alain Dupiech (procuration a Claude L'Hermitte)

Ordre du jour : Altiport ; Route du Pla-Loudic ; Assemblée générale ; Téléporté Loudenvielle-Peyresourde

Altiport

Maître Soulié n'étant pas un spécialiste des affaires aériennes, et l'altiport étant soumis à un arrêté préfectoral de 1977, il paraît compliqué de remettre en cause quoi que ce soit. On se renseigne pour voir si il n'y aurait pas un spécialiste chez FNE pour nous aider. En tout cas cet arrêté prévoit qu'il n'est pas autorisé le transport de personne de façon rémunéré comme il se faisait jusque là et qui participait à l'augmentation du trafic.

Route du Pla-Loudic

Après une réunion entre Maître Soulié et Claude et Dominique, il apparaît très clairement que cette route n'a pas été faites légalement. Il manque l'étude d'impact et l'étude sur les eaux de ruissellement. Une étude de "régularisation de déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement" nous a été transmis par la CCVL, daté de décembre 2010 alors que la route date de 2009 !! Comme convenu depuis longtemps il est décidé de voter la mise en oeuvre d'une procédure judiciaire

A l'unanimité des membres présents, plus une procuration (celle de Alain Dupiech), le conseil d'administration d'ARPAL mandate son président Dominique Berger afin d'effectuer le nécessaire pour entamer une procédure judiciaire contre la CCVL au sujet de la route du Pla-Loudic.

Une lettre au procureur doit être envoyé par Maître Soulié pour porter plainte contre cette route. Le procureur peut faire suite ou pas, s'il ne fait pas suite il faudra déboursier 1000€ pour poursuivre la procédure. L'aide de FNE sera demandé dans ce cas-là.

Un article sera publié sur le site pour expliquer notre démarche.

La date de l'assemblée générale d'ARPAL doit être repoussé en raison des disponibilités de chacun. Dominique se renseigne sur ce qu'il est possible de faire.

Téléporté Loudenvielle-Peyresourde

Suite à la venue du commissaire enquêteur à Germ, Dominique lui a transmis nos doutes et nos interrogations.

Fait à Adervielle le 08 juin 2011

Par le secrétaire Thibault ACTON